

HISTOIRE DE L'ACTUELLE ÉGLISE SAINT-GEORGES DE CONFRACOURT.

Le texte est tiré de l'ouvrage "**CONFRACOURT, la plus belle église néo-gothique de Haute-Saône**" rédigé par "**Les habitants de Confracourt**", avec quelques corrections apportées au texte original. Pardon.

Cette histoire complète celle qui est relatée dans l'ouvrage de Françoise Richardot et Noël Clautrier : **Confracourt au fil du temps**, laquelle est exposée à l'entrée de l'église afin que les visiteurs puissent la lire et en prendre connaissance.

Au XXII^{ème} siècle, les terres de ce qui deviendra la commune de Confracourt font alors partie de Scey-sur-Saône. C'est l'abbaye de Cherlieu qui en obtient le patronage en 1198, et l'abbaye de la Charité y possède de nombreux biens. Un prieuré clunisien dont les bâtiments subsistent, existe en 1178 au lieu-dit "la ferme de Magny-Robert". L'archevêque de Besançon atteste alors que le chapitre de Cluny l'a concédé au capitaine Guibert pour possession sa vie durant. Ce prieuré est réuni avant 1275 au prieuré Saint-Étienne de Port-sur-Saône. Une bulle du pape Innocent XI atteste que la paroisse de Confracourt fait partie des biens de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon, laquelle y a le droit de percevoir les dîmes et oblations (impôts religieux). Le patronage appartient alors au prieuré clunisien de Port-sur-Saône, puis ensuite aux jésuites de Vesoul.

En 1311, une famille porte le nom de Confracourt : Joffroy de Confracourt épouse Jacqueline de Conflandey. Leur demeure était vraisemblablement la maison à tourelles en meurtrières située au milieu du village, à moitié en ruine en 1894 d'après l'abbé Blanchot.

Vers 1740, la première église est en très mauvais état. L'architecte Pierre Ignace SALLIN constate l'état de pourriture de la charpente et d'importantes malfaçons dans les maçonneries. Le délabrement est tel que la reconstruction de l'édifice est décidée. Le 24 mars 1745, P.I SALLIN adresse un devis estimatif des travaux pour la construction d'une église au centre du village. Cependant la situation et l'orientation de l'édifice semblaient peu commodes. Les archives départementales de la Haute-Saône conservent le devis de P.I SALLIN accompagné d'un plan et d'une coupe de l'édifice projeté qui reprend les dispositions de l'ancien édifice, avec quelques modifications.

En 1749, l'église est reconstruite selon les plans de P.I SALLIN.

Le 7 juillet 1750, un procès-verbal d'expertise des travaux réalisés est demandé par la commune, car l'édifice construit ne correspond pas à celui prévu par les documents de 1745. Malgré cette demande, il n'y aura pas de suite, la construction restera en l'état.

A peu près orientée, l'ancienne église de Confracourt présente alors un plan en croix latine. Elle se compose :

- d'une nef à vaisseau unique, longue de trois travées voûtées d'arêtes ;
- d'un transept couvert à la croisée d'une coupole à huit pans ;
- probablement d'un chœur long d'une travée et terminé par un chevet plat.

Un clocher hors œuvre en façade principale et une sacristie flanquant le chœur et le bras nord du transept, complètent l'ensemble. Le clocher "en aiguille" se trouve coiffé d'un dôme habillé de fer-blanc.

Le 16 avril 1805, l'architecte Jean-Claude DISQUEUX dresse un procès-verbal de visite et reconnaissance des réparations à effectuer. Bien que lors de l'expertise de 1750, l'édifice ait été jugé "solidement bâti", des réparations importantes sont nécessaires, car un demi-siècle plus tard, l'édifice présente un état sanitaire des plus préoccupants.

Première moitié du XIX^{ème} siècle, rien de décisif ne semble être entrepris pour enrayer la dégradation de l'édifice, à tel point que la construction d'une nouvelle église devient nécessaire.

En 1846, premier projet de reconstruction de l'église.

Vers 1850 (deuxième République : 1848-1852), un esprit nouveau s'impose pour l'architecture religieuse en France. La rupture avec les formules basilicales néoclassiques entraîne un engouement pour les formes néo-médiévales.

En 1851, le cardinal MATHIEU, archevêque de Besançon, nomme un prêtre, le curé CONRAD, à la cure de Confracourt "en vue de la construction de l'église".

Le 28 juillet 1852, disposant d'une exceptionnelle richesse forestière, la commune sous l'impulsion du curé CONRAD, lance un concours d'architecture.

Treize candidats participent à ce concours. Six projets retenus sont soumis au Conseil des Bâtiments Civils. Finalement aucun des projets retenus n'est validé. Parmi ces projets figure celui de l'architecte Nicolas Henri MONNIOT, originaire de Châtillon-sur-Seine. James MONNIOT, son frère, facteur aux Services des Postes, avait épousé Anne Ysselin, Receveur des Postes. Ils furent nommés au bureau de Combeaufontaine ; ce sont sans doute eux qui signalèrent à Nicolas Henri le projet de la commune de Confracourt, ce qui expliquerait l'intervention de cet architecte.

L'architecte Pierre MARNOTTE, classé premier à l'issue de la présentation des projets est néanmoins invité à produire un nouveau plan.

De 1852 à 1855, l'architecte se heurte à l'opposition du Service des Bâtiments Civils de Paris qui refuse ce nouveau projet.

Le 7 février 1855, le cardinal MATHIEU plaide en séance au Sénat, la cause de Confracourt qui, quoique la plus dotée en forêts des communes du département, ne parvient pas

à obtenir l'autorisation de vendre son "quart de réserve" pour reconstruire l'église de plus en plus en ruine.

De 1855 à 1860, l'hostilité manifestée par le Service des Bâtiments Civils à l'égard du projet de Pierre MARNOTTE perdure. Au total elle aura duré huit ans.

Le 20 avril 1860 Pierre MARNOTTE présente son troisième projet.

Le 7 juillet, ce projet emporte l'accord de l'instance parisienne sous réserve de quelques modifications à apporter : remplacement des colonnes rondes par des colonnes à section octogonale, remplacement au-dessus du porche, de la tribune à balustrade par une rose.

Après ces quelques modifications consenties par l'architecte, le projet est définitivement accepté. Le montant des travaux est alors estimé à 140 000 francs.

Le 4 novembre, le conseil municipal accepte et vote ce devis.

En 1861, la commune de Confracourt finit par vendre le quart de réserve de sa forêt, la plus étendue du département.

Le 3 juillet, première mise en adjudication des travaux, sans résultat. L'architecte doit revoir son devis.

Le 17 juillet Pierre MARNOTTE réévalue le coût des travaux à 154 969, 52 francs, non compris les frais d'inspection, de surveillance et honoraires. Au total, le coût du projet est évalué à 174 500 francs.

Le 22 août, une nouvelle adjudication est lancée. Elle est soumissionnée par les frères MONIN, Jean-Baptiste de Scey-sur-Saône et Claude de La Nouvelle-les-Scey, moyennant un rabais de 3 % pour 150 320,43 francs (non compris le mobilier). La construction de la nouvelle église peut donc commencer.

L'édifice projeté est élevé à quelques mètres au-dessus de l'ancienne église, sur un emplacement mieux adapté, sur un parvis dominant une future place où se croisent les principales voies d'accès.

La clé de voûte de la première travée du vaisseau principal de la nef est ornée d'un cartouche gravé "1865".

Les travaux devaient être achevés pour le 1^{er} août 1864, mais les entrepreneurs MONIN défaillants ne peuvent remplir leurs engagements. Le 22 avril 1866, le Préfet de la Haute-Saône, Alfred de JANCIGNY, prend un arrêté de mise en régie qui permet de faire achever les travaux par une autre entreprise aux frais des frères MONIN.

Le 20 février 1866, sur un devis de Pierre MARNOTTE, un marché est passé avec Jean REBILLOT, sculpteur à Gourgeon, pour le dallage du chœur, l'appui de communion et le décor sculpté des tribunes.

En mai, le chantier est repris en régie par l'entrepreneur ROUSSELET.

Le 2 juillet, réception des travaux de serrurerie réalisés par Jean-Baptiste BLANCHARD de Vesoul, notamment grilles de protection des vitraux.

Le 3 juillet, réception des travaux de l'appui de communion.

Le 1^{er} octobre, Pierre MARNOTTE signe le procès-verbal de réception provisoire des travaux.

Le 30 octobre, clôture et escaliers du parvis sont adjugés pour 10 402,38 francs à LONGERONT et VAILLANDET de Confracourt. La conduite des travaux est confiée à l'architecte COLARD.

En août 1867, la commune signe la réception définitive des travaux (clôture et escaliers).

L'achèvement de la construction de la nouvelle église voit la démolition définitive de l'ancienne.

La construction de l'église Saint-Georges est à peu près contemporaine de celle d'autres bâtiments publics communaux : le presbytère en face, au sud-est (1848-1871, architecte NOIROT), l'école des filles, jouxtant le mur de clôture à l'est, l'école des garçons et la maison commune au sud. L'édification de tous ces bâtiments confirment la relative opulence de la commune de Confracourt au XIX^{ème} siècle.

A cette époque la commune compte environ sept cents habitants (749 recensés en 1850).

L'année 1934 voit l'électrification des deux grosses cloches, sans doute par l'entreprise HAUBRI & RAIMBAULT. Et probablement à la même époque, l'ardoise en écaille vient remplacer le zinc de couverture du clocher mis en œuvre par Pierre MARNOTTE.

Placée sous le saint patronage de Saint-Georges, l'église de Confracourt présente un plan de masse très allongé qui entraîne de vastes proportions pour les volumes intérieurs. Elle mesure extérieurement 46 mètres de long sur 21,30 mètres de large (y compris le clocher qui présente un plan carré de 6,50 mètres de côté, sans les contreforts). Elle comprend :

Un porche formant vestibule de plan carré, situé juste en dessous du clocher. Cet espace, hors œuvre, s'ouvre sur le vaisseau principal de la nef par une demi-travée bordée de part et d'autre par deux escaliers à vis.

Deux chapelles occupent le revers sud et s'ouvrent sur les vaisseaux latéraux de la nef.

Une nef longue de cinq travées, composée d'un haut vaisseau central flanqué de collatéraux d'égale hauteur. Les deux vaisseaux latéraux forment chapelles du côté sud.

Un chœur à vaisseau unique dans le prolongement du vaisseau central de la nef, composé d'une grande travée carrée terminée par une courte abside polygonale à cinq pans, laquelle inscrite dans un massif rectangulaire, donne l'impression d'un fond ramassé.

Des sacristies de part et d'autre de la travée carrée du chœur. Elles sont surmontées de tribunes qui s'ouvrent directement sur le vaisseau principal du sanctuaire, accessibles par des escaliers à vis inscrits dans les tourelles partiellement hors œuvre.

Bénéficiant donc d'une éminence de terrain élevée, pour son implantation, l'église marque le centre du village dont elle émerge avec élégance. La masse dépouillée, un peu sévère, mais bien campée, de sa volumétrie externe, exprime avec force le plan général. Elle s'enrichit du rythme des percements et de la saillie des contreforts ; elle se nuance aussi du contraste des matériaux (pierre de taille et enduit). Le clocher-porche, coiffé d'une flèche culminant à 72 mètres est particulièrement soigné. Extérieurement les murs sont épaulés de puissants contreforts qui reprennent la poussée des voûtes intérieures.

La largeur généreuse des vaisseaux de la nef apporte une clarté naturelle aux volumes intérieurs, largement diffusée par les baies percées dans les gouttereaux des collatéraux.

Une belle chaire du XVI^{ème} siècle est conservée dans le vaisseau principal de la nef. La cuve est bordée de panneaux sculptés sur bois polychromes, représentant les quatre évangélistes.

Dans le collatéral ouest se trouvent deux pièces de mobilier anciennes. La première concerne un grand tableau (autrefois retable du maître-autel) représentant Saint-Georges couronné par un ange.

L'ancien maître-autel du XVIII^{ème} siècle, constitue la seconde pièce remarquable. Il s'agit d'un autel-tombeau à grand cartouche représentant l'agneau pascal.

Dans le collatéral du côté est, un autel-tombeau à griffes, de très belle qualité, date du 1^{er} Empire. Près de la plaque commémorative de 1914-18, une très jolie statuette de confrérie représente Sainte-Barbe (patronne des sapeurs-pompier, des artificiers et des artilleurs...). En bois doré et peint, elle date du XVIII^{ème} siècle.

En 1972, un nouveau coq et des renforts métalliques sont installés sur la charpente de la flèche du clocher, avec quelques reprises de bois. Le dossier de recensement fait état d'une réfection totale en chêne. Cependant, l'entreprise qui œuvre régulièrement à l'entretien de l'ouvrage a confirmé que la charpente est entièrement en sapin.

Monsieur le Secrétaire de la Documentation aux Bâtiments de France, dans son rapport de protection daté du 25 septembre 1990, disait : « L'ampleur des volumes intérieurs, la qualité du décor, la théâtralité de l'édifice dressé sur son parvis, témoignent autant de la valeur de l'architecte que de l'opulence de la commune au XIX^{ème} siècle, forte de sept cents habitants, dont le patrimoine forestier était le plus riche du département ». Tout cela justifiait alors une protection au titre des Monuments Historiques.

En 1990, des travaux permettent la réfection de l'escalier menant à l'église.

Le 11 mai 1992, la Commission Supérieure des Monuments Historiques prononce le classement de l'église en totalité, en raison de son exceptionnel décor de boiseries spécialement conçu pour l'église.

Le 12 juin, l'arrêté de classement de l'église Saint-Georges, au titre des Monuments Historiques est validé définitivement par Monsieur le Ministre de la Culture, Jack LANG.

En 1996, d'importants travaux pour l'assainissement et le drainage ont été réalisés tout autour de l'église, car l'humidité commençait à faire souffrir sérieusement l'édifice.

En 2000, des travaux de toiture ont été réalisés suite à la grande tempête du 26 décembre 1999.

Actuellement cet édifice est l'objet de soins attentifs de la part de la mairie de Confracourt. Suivant les possibilités de la commune, des travaux d'entretien et de sauvegarde sont régulièrement programmés afin d'en assurer la meilleure conservation possible.

L'église Saint-Georges rythme la vie de la commune. Il est facile de savoir l'heure, car les cadrans de l'horloge sont visibles de quasiment tout le village. Les cloches sonnent les quarts d'heures, les demi-heures et les heures. De plus, le clocher sonne les matines à 7h, l'angélus à midi et 19h.

Le clocher abrite six cloches, quatre à volée (dont trois de 1845) et deux plus petites fixes.

Le mercredi 15 avril 2009, vers 20h30, un orage s'abat sur l'ouest de la Haute-Saône. La pluie tombe drue et les éclairs déchirent le ciel

A 20h56, la foudre s'abat sur le clocher qui s'embrase rapidement. Bientôt c'est une véritable torche qui illumine tout le village. Le conseil municipal qui se tenait à la mairie appelle les pompiers de Combeaufontaine arrivés les premiers sur place, qui constatent que l'incendie est démesuré vis à vis de leurs moyens. Ils seront renforcés par les casernes de Dampierre-sur-Salon, Lavoncourt, Port-sur-Saône puis par la suite celles de Vesoul et Gray.

L'incendie est maîtrisé à minuit trente.

Les dégâts sont importants, mais la nef a été épargnée.

S'ensuit un patient travail de restauration auquel se livrent les tailleurs de pierre de l'entreprise PIAN TANIDA de Saulcy-sur-Meurthe dans les Vosges, puis l'entreprise BODET de Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle) pour la vérification et remise en place des cloches ainsi que la restauration du mécanisme d'horlogerie, suivis par "TOITURES DE FRANCHE-COMTÉ" basée à Rioz (La charpente en sapin, composée de trois parties fut montée au moyen d'une grue). Le tout coordonné par Monsieur Richard DUPLAT, architecte en chef des Bâtiments de France.

L'une des petites cloches ayant été fêlée dans l'incendie, sa remplaçante fut fondue sur place, au pied de l'église, par l'entreprise PACCARD de Sévrier en Haute-Savoie.

Par la suite des travaux d'aménagement du mobilier intérieur (bancs, estrade, support d'exposition de l'ancien mécanisme, de la cloche fêlée et du coq abîmé) ont été en partie financés et assurés par des bénévoles du village.

Les travaux d'entretien continuent et la mairie programme chaque année des plans de réfection notamment du mur de soutènement assurés par l'entreprise PIAN TANINA.